

Formulaire de dépôt d'une proposition de modification à la constitution

Associations		Personnes ressources	
1	Nom de l'association :		Nom de la personne ressource
			Adresse :
			Téléphone :
			Courriel :
	Date de l'assemblée générale spéciale ou de l'assemblée générale annuelle à laquelle les membres se sont exprimés en faveur du libellé de l'amendement :		
2	Nom de l'association :		Nom de la personne ressource
			Adresse :
			Téléphone :
			Courriel :
	Date de l'assemblée générale spéciale ou de l'assemblée générale annuelle à laquelle les membres se sont exprimés en faveur du libellé de l'amendement :		
3	Nom de l'association :		Nom de la personne ressource
			Adresse :
			Téléphone :
			Courriel :
	Date de l'assemblée générale spéciale ou de l'assemblée générale annuelle à laquelle les membres se sont exprimés en faveur du libellé de l'amendement :		
4	Nom de l'association :		Nom de la personne ressource
			Adresse :
			Téléphone :
			Courriel :
	Date de l'assemblée générale spéciale ou de l'assemblée générale annuelle à laquelle les membres se sont exprimés en faveur du libellé de l'amendement :		
5	Nom de l'association :		Nom de la personne ressource
			Adresse :
			Téléphone :
			Courriel :
	Date de l'assemblée générale spéciale ou de l'assemblée générale annuelle à laquelle les membres se sont exprimés en faveur du libellé de l'amendement :		

Amendement proposé

Instruction : Résumé de l'amendement proposé en moins de cent (100) mots

Description de la proposition

Instruction : Libellé exact de l'amendement proposé et articles de la constitution touchés. Indiquer le texte existant à supprimer et à ajouter/remplacer.

Document annexé

Instruction : Description de la liste des documents annexés à la proposition, si applicable.

Expédier votre proposition au Directeur exécutif du Parti au plus tard trente (30) jours avant la date d'ouverture du congrès national. Votre proposition doit être ratifiée par le vote majoritaire des membres de cinq (5) associations de circonscription électorale.